

Sandrine TAUZIN - Frédéric GUIRAL

Inspecteur de l'Éducation Nationale
Mathématiques – Sciences physiques

À

**Mesdames et Messieurs les professeurs de Mathématiques
Sciences Physiques**

S/C de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Bordeaux, le 1 septembre 2017

Objet : Lettre de rentrée

Rectorat

**Inspection
de l'Enseignement
Technique**

Chers collègues,

Nous espérons que les vacances vous ont permis de vous ressourcer et nous vous souhaitons une très bonne rentrée scolaire. Nous saluons plus particulièrement les nouveaux arrivants dans l'académie de Bordeaux.

Informations

Frédéric GUIRAL poursuit la mission de doyen des Inspecteurs de l'Éducation Nationale Enseignement Technique et Enseignement Général. L'équipe des chargés de missions d'aide à l'inspection est toujours composée d'Emmanuelle LAFONT, Diègo DORIAN et Jessica ESTEVEZ-BRIENNE. Celle-ci continue d'assurer sa mission de Professeur Formateur Académique en lien avec l'ESPE d'Aquitaine.

Affaire suivie par :
Frédéric Guiral
Sandrine Tauzin

Téléphone :
05 57 57 38 19

Fax :
05 57 57 39 77

L'actualité principale de cette année scolaire porte sur la mise en œuvre du Parcours Professionnel Carrières Rémunérations dont les modalités seront prochainement précisées.

Les [sujets zéros des épreuves de brevet professionnel](#) sont disponibles en ligne sur le site maths-sciences.

Mél :

frederic.guiral@ac-bordeaux.fr
sandrine.tauzin@ac-bordeaux.fr

Divers

Nous tenons à féliciter les participants au [rallye mathématique d'Aquitaine](#), tout particulièrement les lauréats départementaux et le vainqueur régional : la classe de 2^{nde} MV du Lycée Professionnel Jean Monnet de Foulayronnes (47).

Dans le même ordre d'idée, nous vous invitons à participer à un autre concours, au sein de la nouvelle grande région, intitulé « [les sciences au cœur du métier](#) ». Cette manifestation propose aux élèves et aux apprentis de concevoir et réaliser un film sur une expérience en rapport avec le métier pour lequel ils se préparent.

Nous vous rappelons également que la liste de diffusion math-sciences est un organe de communication important à laquelle vous pouvez vous inscrire sur le [site maths-sciences](#). Vous y trouverez également de nombreuses ressources pédagogiques comme le **Vademecum** de l'enseignement des mathématiques – sciences physiques, des exemples de sujets de CCF et de documents de formation... À ce propos, nous tenons encore à vous remercier de votre travail collaboratif.

Toujours d'actualité

La **grille nationale d'évaluation** en mathématiques et en sciences physiques est à utiliser **en formation** comme en évaluation. Elle est à mettre en œuvre en **baccalauréat professionnel** (sur les 3 années), en **certificat d'aptitude professionnelle** (sur les 2 années) et en **brevet professionnel** (sur les 2 années) :

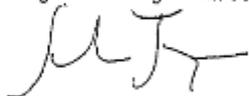
- En mathématiques au baccalauréat professionnel, 3 points sur 10 sont consacrés à l'évaluation des capacités expérimentales (*émettre une conjecture, expérimenter, simuler, contrôler la vraisemblance d'une conjecture*) liées à l'utilisation des TIC. Cette répartition de points pourra aussi être appliquée en CAP et en BP.
- En sciences physiques et chimiques, l'évaluation porte nécessairement sur des capacités expérimentales et 3 points sur 10 sont consacrés aux questions faisant appel à la compétence « *Communiquer* ».

L'acquisition, par les élèves entrant en baccalauréat professionnel, d'une calculatrice graphique (avec mode examen pour les entrants en seconde) est conseillée afin de faciliter la mise en œuvre des programmes. À ce titre, il est souhaitable d'utiliser les TICE le plus souvent possible et pour cela, la création de classes dédiées à l'enseignement des mathématiques (équipées d'un tableau numérique ou d'un vidéoprojecteur et d'ordinateurs) faciliterait la formation et l'évaluation des élèves conformément aux textes en vigueur.

La participation des enseignants aux corrections est obligatoire. Les convocations aux épreuves ponctuelles (pour les candidats libres ou issus d'établissements privés hors contrat) **sont prioritaires**, pour des raisons d'organisation, sur les évaluations en CCF organisées dans les établissements.

Nous vous assurons du plaisir que nous avons à travailler avec vous et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

L'Inspectrice de l'Éducation nationale
Chargée de l'Enseignement Général



Sandrine TAUZIN

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale
Chargé de l'Enseignement Général



Frédéric GUIRAL